

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02919

Numéro SIREN : 792 502 486

Nom ou dénomination : GPSO SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2021 sous le numéro de dépôt 2954

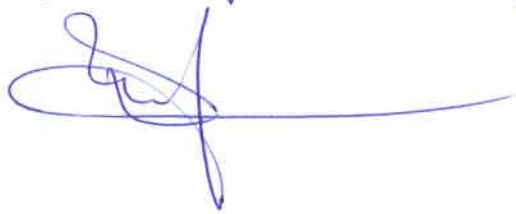
SAS GPSO SERVICES

55 ROUTE DES GARDES

92190 MEUDON

-oOo-

ETATS DE SYNTHESE AU 30/09/2019


Certifié conforme à l'original


Désignation de l'entreprise		SAS GPSO SERVICES		55 ROUTE DES GARDES		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		92190 MEUDON					
SIRET		7 9 2 5 0 2 4 8 6 0 0 0 1 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	

				Exercice N clos le 30092019		Exercice N-1 clos le 30092018	
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	8 000	016		8 000	8 000
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	143 771	042		143 771	143 771
	Total I (5)	044	151 771	048		151 771	151 771
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	17 268	070		17 268	17 767
		072	154	074		154	214
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	98 643	086		98 643	64 870
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	116 065	098		116 065	82 851
	Total général (I + II)	110	267 836	112		267 836	234 622
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000		5 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		500		500	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	42 565		32 681		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	72 432		109 884		
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	120 497		148 065		
	Provisions pour risques et charges	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	147 339		86 557		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176	147 339		86 557		
Total général (I + II + III)				180	267 836		234 622
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS GPSO SERVICES		Exercice N° en l'année 30092019		Exercice N-1 en l'année 30092018		Néant ☐	
A - RESULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214				
				217	218	167 891	140 476		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230	5 465	3 287			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	173 356	143 763			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	21 498	17 356		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	580	244	2 191	2 160		
	Rémunérations du personnel *			250	53 245	41 184			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	17 402	16 882			
	Dotations aux amortissements *			254					
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259	260	262	2	4		
		Total des charges d'exploitation (II)			264	94 337	77 586		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	79 019	66 177			
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers		(III)	280	12 000	60 000			
	Produits exceptionnels		(IV)	290	1 642				
	Charges financières		(V)	294	305	188			
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300	320	222	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	19 604	15 884			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	72 432	109 884			
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	72 432	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	5 650				
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	20 711				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	320		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritimes			999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et 44 octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44, octies)	127			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Basins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	Divers* ZFA (44 quater decies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				Bénéfice col. 1	352	87 713	Bénéfice col. 2	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises L.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : *								
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				Bénéfice col. 1	370	87 713	Déficit col. 2	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière (2016-07) et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **267 836 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 186 998 euros** et un total **charges de 114 566 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 72 432 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables sont appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ne sont pas incorporés dans les comptes d'achats, mais sont comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	8 000					8 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 000					8 000
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	143 771					143 771
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	143 771					143 771
TOTAL		151 771					151 771

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	17 268	17 268	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	131	131	
	Débiteurs divers	23	23	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		17 422	17 422	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés	26 813	26 813		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 918	22 918		
	Impôts sur les bénéfices	3 716	3 716		
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 616	10 616		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 446	2 446		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	80 056	80 056		
	Autres dettes	774	774		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		147 339	147 339		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		80 056			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		30/09/2019
Total des Charges à payer		46 468
Dettes fiscales et sociales		45 694
<i>SALAIRE A PAYER</i>	<i>24 254</i>	
<i>PROV CHARGES SOCIALES A PAYER</i>	<i>164</i>	
<i>CHARGES SOCIALES A PAYER</i>	<i>19 413</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>1 863</i>	
Autres dettes		774
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>774</i>	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		30/09/2019
Total des Produits à recevoir		17 268
Autres créances clients		17 268
<i>FACTURES A ETABLIR</i>	<i>17 268</i>	

GPSO Services
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 55 route des Gardes,
92190 MEUDON
792.502.486 RCS NANTERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 13 MARS 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 72 432,42 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice72 432,42 euros

Au compte "autres réserves"72 432,42 euros
qui s'élève ainsi à 114 997,16 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2016: Néant

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

142 857,00 euros, soit 285,71 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 142 857,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018 :

100 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président

